

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 18 DÉCEMBRE 2025**

MISE EN PLACE DE LA SEANCE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1 25SGADP0219	<p>Désignation du secrétaire de séance - Vote</p> <p>Monsieur Michel CHAVOT est désigné secrétaire de séance.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 59 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Désignation à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1 25SGADP0219	<p>Installation d'une nouvelle conseillère communautaire - Madame Nadège CANTIER</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De prendre acte de la désignation de Madame Nadège CANTIER en tant que conseillère communautaire. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 59 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Prise d'acte.</p>	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
2 25SGADP0220	<p>Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 20 novembre 2025</p> <p>Le conseil décide :</p> <p>- D'adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 20 Novembre 2025.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
3 25SGADP0221	<p>Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales</p> <p>Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Prise d'acte.</p>	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
4 25SGADP0222	<p>Travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la CUCM - Autorisation de signature d'accords-cadres multi-attributaires à bons de commande passés en procédure adaptée</p> <p>Le conseil décide :</p> <p>- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer les marchés à intervenir avec les entreprises retenues pour chacun des lots tel que présenté dans le tableau</p>	Jean-François JAUNET

	<p>ci-dessus pour une durée d'un an renouvelable deux fois et pour les montants maximum visés ci-dessus ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits annuels du budget principal. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
5 25SGADP0223	<p>Comité des Oeuvres Sociales - Convention financière 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver la convention financière précisant les modalités de versement de la subvention pour l'année 2026 à intervenir avec le Comité des Œuvres Sociales ; - D'autoriser le versement, sous réserve du vote des crédits au budget primitif 2026, une somme de 151 840 € pour l'année 2026 au COS ; - D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention financière 2026 dont le projet est joint en annexe ; - D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondant. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 56 (dont 11 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Monsieur Sébastien GANE, Madame Christelle ROUX-AMRANE, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
7 25SGADP0225	<p>Direction de la Gestion des Déchets - Cr éation des emplois saisonniers 2026</p> <p>Le conseil d écide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De cr éer dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activit é 26 emplois non permanents à temps complet sous contrat à dur ée d éterminée, dont 22 emplois d'agents de collecte au sein du service collecte des d échets, et 4 emplois d'agents de haut de quai au sein du service d échetteries de la direction de la gestion des d échets calibr é s sur le grade d'adjoint technique territorial et r épartis comme suit :<ul style="list-style-type: none">o 13 emplois d'agents de collecte pour les secteurs nord et sud pour la p ériode de juillet et ao ût ;o 4 emplois d'agents de haut de quai pour les secteurs nord et sud pour la p ériode de juillet et ao ût ;o 9 emplois d'agents de collecte pour les secteurs nord et sud pour les deux derni è res semaines de l'ann ée,- D'autoriser Monsieur le Pr é sident à recruter des agents contractuels à dur ée d éterminée dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activit é ,- De dire que les r émunérations sont fixées selon les conditions d éfinies ci-dessus,- De mettre à jour le tableau des effectifs,- De dire que les cr édits correspondants sont inscrits au budget,- D'imputer la d épense sur les lignes du budget correspondant,- D'autoriser le Pr é sident à signer tout document n écessaire à l'application de la pr é sente d élibération. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
8 25SGADP0226	<p>Direction de l'Ecomusée - Création des emplois saisonniers 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De créer au sein du service des publics de la Direction de l'Ecomusée des emplois non permanents à temps complet et à temps non complet relevant de la filière culturelle calibrés sur le grade d'adjoint du patrimoine (catégorie C) : - 2 emplois à temps non complet d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 24 heures hebdomadaires du 16 mars 2026 au 3 janvier 2027 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité pour la Villa Perrusson ; - 1 emploi à temps non complet d'agent de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 15 heures hebdomadaires du 1^{er} février 2026 au 30 novembre 2026 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité ; - 2 emplois à temps non complet d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée du 1^{er} juin 2026 au 31 août 2026 à raison de 28 heures hebdomadaires pour le Musée de l'Homme et de l'Industrie dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité ; - 1 emploi à temps complet d'agent d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 35 heures hebdomadaires du 15 juin 2026 au 31 août 2026 dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité pour la Villa Perrusson ; - D'autoriser Monsieur le Président à recruter des agents contractuels dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité et d'un accroissement saisonnier d'activité ; - De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus, - De mettre à jour le tableau des effectifs, - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget, 	David MARTI

	<ul style="list-style-type: none"> - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant, - D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
9 25SGADP0227	<p>Création de la Mission Innovation Numérique - Suppression et création d'emplois</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Directeur de la DSI relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'ingénieur territorial jusqu'à ingénieur hors classe (catégorie A) ; - De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Chef du service applications et expérience utilisateurs relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et les grades d'ingénieur jusqu'à ingénieur principal (catégorie A) ; - De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Chef de projet applicatif relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe jusqu'à agent de maîtrise principal (catégorie C) et sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) ; - De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Chef de projet applicatif et collaboratif relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe jusqu'à agent de maîtrise principal (catégorie C) et sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) ; - De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Chef de projet applicatif et développement relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe jusqu'à agent de maîtrise principal (catégorie C) et sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) ; 	David MARTI

	<ul style="list-style-type: none"> - De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Directeur du programme territoire durable et connecté relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'ingénieur et ingénieur principal (catégorie A) ; - De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Chef de projet numérique relevant de la filière administrative, calibré sur les grades de rédacteur jusqu'à rédacteur principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'attaché (catégorie A) et de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur (catégorie A) ; - De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de responsable de la mission SIG relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien principal de 2^{ème} classe jusqu'au grade de technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur (catégorie A) ; - De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Chef de projet systèmes et réseaux relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe ; - De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet d'Administrateur systèmes et réseaux relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe ; - De créer, à compter du 01/01/2026, un emploi permanent à temps complet de Directeur de la Mission Innovation Numérique, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique calibré sur les grades d'ingénieur jusqu'à ingénieur hors classe (catégorie A) - De créer, à compter du 01/01/2026, un emploi permanent à temps complet de gestionnaire contrats, appel à projets et subventions, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière administrative calibré sur les grades d'adjoint administratif jusqu'au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (catégorie C) et sur les grades de rédacteur jusqu'à rédacteur principal de 1^{ère} classe (catégorie B) ; - De créer, à compter du 01/01/2026, un emploi permanent à temps complet de Chef du service Projets, Data et Coopération, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur les grades d'ingénieur et ingénieur principal (catégorie A) ; - De créer, à compter du 01/01/2026, au sein du service Projets, Data et Coopération, 3 emplois de Chargé innovation numérique, à raison de 35 	
--	---	--

	<p>heures hebdomadaires, emplois relevant de la filière technique, calibrés sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur territorial (catégorie A) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - De créer, à compter du 01/01/2026, un emploi permanent à temps complet de Chef du service Système d'Information Géographique, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de Technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur les grades d'ingénieur et ingénieur principal (catégorie A) ; - De créer, à compter du 01/01/2026, un emploi permanent à temps complet de Chef de service « Smart Territoire », à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique calibré sur les grades de Technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur les grades d'ingénieur et ingénieur principal (catégorie A) ; - De créer, à compter du 01/01/2026, au sein du service « Smart Territoire » un emploi permanent à temps complet de gestionnaire infrastructure numérique territoriale, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur (catégorie A) ; - De créer, à compter du 01/01/2026, un emploi permanent à temps complet de Chef de service Assistance et MCO applicatif, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur les grades d'ingénieur et ingénieur principal (catégorie A) ; - De créer, à compter du 01/01/2026, au sein du service Assistance et MCO applicatif, un emploi permanent à temps complet de Chargé MCO applications transverses et collaboratives, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) ; - De créer, à compter du 01/01/2026, au sein du service Infrastructures et Sécurité, un emploi permanent à temps complet d'Administrateur système et sécurité, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de Technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur (catégorie A). - De créer, à compter du 01/01/2026, au sein du service Infrastructures et Sécurité, un emploi permanent à temps complet de Chef de projet infrastructures et sécurité, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien 	
--	--	--

	<p>jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur (catégorie A) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - De créer, à compter du 01/01/2026, au sein du service Infrastructures et Sécurité, un emploi permanent à temps complet d'Administrateur réseaux et sûreté, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur (catégorie A). - D'autoriser Monsieur le Président à recruter des agents contractuels en cas de recrutement infructueux de candidats titulaires ; - De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions ci-dessus ; - De mettre à jour le tableau des effectifs ; - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget ; - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																																												
<p>10 25SGADP0228</p>	<p>Mise à jour du tableau des effectifs - Suppression d'emplois</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter la suppression des emplois inscrits dans le tableau ci-dessous : <table border="1" data-bbox="366 1560 1049 2005"> <thead> <tr> <th data-bbox="366 1560 663 1605">GRADE</th><th data-bbox="663 1560 726 1605">NB</th><th data-bbox="726 1560 885 1605">EVENEMENT</th><th data-bbox="885 1560 1049 1605">DATE EFFET SUPPRESSION</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="366 1605 663 1635">Ingénieur</td><td data-bbox="663 1605 726 1635">1</td><td data-bbox="726 1605 885 1635">AG</td><td data-bbox="885 1605 1049 1635">01/01/2026</td></tr> <tr> <td data-bbox="366 1635 663 1684">Technicien principal de 1^{ère} classe</td><td data-bbox="663 1635 726 1684">1</td><td data-bbox="726 1635 885 1684">PI</td><td data-bbox="885 1635 1049 1684">01/01/2026</td></tr> <tr> <td data-bbox="366 1684 663 1713">Technicien</td><td data-bbox="663 1684 726 1713">1</td><td data-bbox="726 1684 885 1713">Concours</td><td data-bbox="885 1684 1049 1713">01/01/2026</td></tr> <tr> <td data-bbox="366 1713 663 1742">Agent de maîtrise principal</td><td data-bbox="663 1713 726 1742">1</td><td data-bbox="726 1713 885 1742">PI</td><td data-bbox="885 1713 1049 1742">01/01/2026</td></tr> <tr> <td data-bbox="366 1742 663 1796">Adjoint technique principal 1^{ère} classe</td><td data-bbox="663 1742 726 1796">1</td><td data-bbox="726 1742 885 1796">PI</td><td data-bbox="885 1742 1049 1796">01/01/2026</td></tr> <tr> <td data-bbox="366 1796 663 1850">Adjoint technique principal 1^{ère} classe</td><td data-bbox="663 1796 726 1850">1</td><td data-bbox="726 1796 885 1850">Concours</td><td data-bbox="885 1796 1049 1850">01/01/2026</td></tr> <tr> <td data-bbox="366 1850 663 1904">Adjoint technique principal 2^{ème} classe</td><td data-bbox="663 1850 726 1904">3</td><td data-bbox="726 1850 885 1904">AG</td><td data-bbox="885 1850 1049 1904">01/01/2026</td></tr> <tr> <td data-bbox="366 1904 663 1958">Adjoint technique principal 2^{ème} classe</td><td data-bbox="663 1904 726 1958">1</td><td data-bbox="726 1904 885 1958">AG (non pourvu)</td><td data-bbox="885 1904 1049 1958">01/01/2026</td></tr> <tr> <td data-bbox="366 1958 663 1987">Adjoint technique</td><td data-bbox="663 1958 726 1987">10</td><td data-bbox="726 1958 885 1987">AG</td><td data-bbox="885 1958 1049 1987">01/01/2026</td></tr> <tr> <td data-bbox="366 1987 663 2021">Assistant de conservation principal de 2^{ème} classe</td><td data-bbox="663 1987 726 2021">1</td><td data-bbox="726 1987 885 2021">AG</td><td data-bbox="885 1987 1049 2021">01/01/2026</td></tr> </tbody> </table>	GRADE	NB	EVENEMENT	DATE EFFET SUPPRESSION	Ingénieur	1	AG	01/01/2026	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	PI	01/01/2026	Technicien	1	Concours	01/01/2026	Agent de maîtrise principal	1	PI	01/01/2026	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	PI	01/01/2026	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	Concours	01/01/2026	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3	AG	01/01/2026	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	AG (non pourvu)	01/01/2026	Adjoint technique	10	AG	01/01/2026	Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	1	AG	01/01/2026	<p>David MARTI</p>
GRADE	NB	EVENEMENT	DATE EFFET SUPPRESSION																																											
Ingénieur	1	AG	01/01/2026																																											
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	PI	01/01/2026																																											
Technicien	1	Concours	01/01/2026																																											
Agent de maîtrise principal	1	PI	01/01/2026																																											
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	PI	01/01/2026																																											
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	Concours	01/01/2026																																											
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3	AG	01/01/2026																																											
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	AG (non pourvu)	01/01/2026																																											
Adjoint technique	10	AG	01/01/2026																																											
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	1	AG	01/01/2026																																											

	<table border="1"> <tr><td>Adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe</td><td>1</td><td>PI</td><td>01/01/2026</td></tr> <tr><td>Adjoint du patrimoine</td><td>1</td><td>AG</td><td>01/01/2026</td></tr> <tr><td>Rédacteur</td><td>2</td><td>AG</td><td>01/01/2026</td></tr> <tr><td>Rédacteur</td><td>1</td><td>PI</td><td>01/01/2026</td></tr> <tr><td>Adjoint administratif principal 2^{ème} classe</td><td>3</td><td>AG</td><td>01/01/2026</td></tr> <tr><td>Adjoint administratif principal 2^{ème} classe</td><td>1</td><td>PI</td><td>01/01/2026</td></tr> </table>	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	1	PI	01/01/2026	Adjoint du patrimoine	1	AG	01/01/2026	Rédacteur	2	AG	01/01/2026	Rédacteur	1	PI	01/01/2026	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	3	AG	01/01/2026	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1	PI	01/01/2026	
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	1	PI	01/01/2026																							
Adjoint du patrimoine	1	AG	01/01/2026																							
Rédacteur	2	AG	01/01/2026																							
Rédacteur	1	PI	01/01/2026																							
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	3	AG	01/01/2026																							
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1	PI	01/01/2026																							
	<ul style="list-style-type: none"> - De mettre à jour le tableau des effectifs. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>																									

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

INTITULE	RAPPORTEUR
Information relative à l'octroi de la protection fonctionnelle au Président	Evelyne COUILLOT

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1 25SGADP0229	<p>Régies intéressées - Convention de mandat pour la perception et le reversement des recettes - Autorisation de signature</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver la convention de mandat à intervenir entre la CUCM et le régisseur pour la perception et le reversement des recettes auprès du SGC Creusot Montceau, dans le cadre de l'exécution des contrats de régies intéressées pour les services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif, - D'autoriser le Président à signer la convention de mandat à intervenir entre la CUCM et le régisseur, pour la perception et le reversement des recettes auprès du SGC Creusot Montceau, à intervenir dans le cadre de l'exécution des contrats de régies intéressées pour les services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif, - De Préciser que la convention est à passer avec la société Véolia, ou avec toute société locale à créer qui viendrait à s'y substituer, en tant que régisseur du contrat de régie « eau ». <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 11 pouvoirs)</p>	David MARTI

	Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
2 25SGADP0230	<p>Règlement Budgétaire et Financier - Modification n°1</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver la modification du Règlement Budgétaire et Financier, telle que jointe au présent rapport. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 11 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
3 25SGADP0231	<p>Budget principal - Décision modificative</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 11 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
4 25SGADP0232	<p>Budget eau - Décision modificative</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter la décision modificative du budget annexe eau, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 11 pouvoirs)</p>	David MARTI

	Observations : Adoption à la majorité	
--	---------------------------------------	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
5 25SGADP0233	<p>Budget assainissement collectif - Décision modificative</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter la décision modificative du budget annexe Assainissement collectif, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 11 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
6 25SGADP0234	<p>Budget Transports - Décision modificative</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter la décision modificative du budget annexe Transports, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 11 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
7 25SGADP0235	<p>Mise à jour des AP/CP</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De voter l'ensemble des ajustements de certaines autorisations de programme joint au présent rapport ; 	David MARTI

	<ul style="list-style-type: none"> - De voter la création de nouvelles AP/CP pour les investissements de la régie intéressée pour le Budget assainissement et le Budget Eau. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 11 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPOREURS
6 25SGADP0224	<p>Communauté Urbaine Creusot Montceau - Rapport relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes 2025</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De prendre acte du rapport égalité femmes-hommes tel que présenté ci-dessus. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Prise d'acte.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPOREURS
8 25SGADP0236	<p>Budget principal - Vote du budget primitif 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver le Budget primitif 2026 pour le budget principal pour un montant de 101 232 241 €. - D'autoriser le Président à procéder à des virements de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits liés aux dépenses de personnel. - D'autoriser les mouvements comptables entre budgets, à savoir participation eaux pluviales du budget général au budget annexe assainissement collectif pour 911 000 €, participation défense incendie au budget eau potable pour 200 000 € et remboursement du budget annexe transports au budget général au titre des charges de personnel qui seront effectivement réalisées. <p>Adopté : OUI</p>	David MARTI

	<p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
9 25SGADP0237	<p>Budget assainissement collectif - Vote du Budget primitif 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter le budget primitif 2026 du budget annexe assainissement collectif pour un montant de 18 481 590 €. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
10 25SGADP0238	<p>Budget assainissement non collectif - Vote du Budget primitif 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter le budget primitif 2026 du budget annexe assainissement non collectif pour un montant de 227 350 €. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
11 25SGADP0239	<p>Budget Annexe Eau - Vote du Budget primitif 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter le budget primitif 2026 du budget annexe eau pour un montant de 27 088 243 €. 	David MARTI

	<p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
12 25SGADP0240	<p>Budget Annexe Transports - Vote du Budget primitif 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver le budget primitif 2026 du budget annexe Transports pour un montant de 8 191 460 €. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
13 25SGADP0241	<p>Budget Annexe Zones d'Activités Économiques et Commerciales - Vote du Budget Primitif 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter le budget primitif 2026 du budget annexe zones d'activités économiques et commerciales pour un montant de 4 945 644 €. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
14 25SGADP0242	<p>Budget Annexe ZA Coriolis - Vote du Budget Primitif 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter le budget primitif 2026 du budget 	David MARTI

	<p>annexe ZA Coriolis pour un montant de 7 856 656€.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	
--	---	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
15 25SGADP0243	<p>Budget Annexe Lotissements - Vote du Budget Primitif 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter le budget primitif 2026 du budget annexe de lotissements pour un montant de 846 000€. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
16 25SGADP0244	<p>Eau et assainissement - Tarifs 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver le rapport ci-avant, - D'approuver les tarifs présentés dans les tableaux annexés à la présente délibération, - De décider que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2026 et feront l'objet d'une révision annuelle au moment de la phase budgétaire basée sur la mise à jour des prospectives budgétaires et l'évolution de l'inflation. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
17 25SGADP0245	<p>Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Vote du taux 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De maintenir le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 10,53% pour l'année 2026. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
18 25SGADP0246	<p>Impôts directs locaux - Vote des taux 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De maintenir le taux de taxe d'habitation à 9,98% pour l'année 2026.- De maintenir le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,25% pour l'année 2026.- De maintenir le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 2,85% au titre de l'année 2026.- De maintenir le taux de cotisation foncière des entreprises à 25,22% pour l'année 2026. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
19 25SGADP0247	<p>Subventions 2026 - Enseignement supérieur, recherche, innovation - Tourisme et patrimoine</p> <p>Le conseil décide :</p>	Evelyne COUILLEROT

<ul style="list-style-type: none"> - D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités pour un montant total de 47 000 euros. - D'inscrire au Budget 2026 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds d'intervention, représentant un montant total de 586 850 euros et devant faire l'objet d'une délibération spécifique. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 35 (dont 3 pouvoirs)</p> <p>Observations : Monsieur Jean-Paul BAUDIN, Monsieur Thierry BUISSON, Madame Nadège CANTIER ,Monsieur Michel CHARDEAU, Monsieur Christophe DENIS Monsieur Daniel DAUMAS, Monsieur Christophe DUMONT, Madame Pascale FALLOURD, Monsieur Jean GIRARDON, Monsieur Cyril GOMET, Monsieur Jean-François JAUNET, Madame Frédérique LEMOINE, Monsieur Marc MAILLOT, Monsieur David MARTI, Madame Laetitia MARTINEZ, Madame Stéphanie MICHELOT-LUQUET, Monsieur Guy MIKOŁAJSKI, Monsieur Philippe PRIET, Monsieur Enio SALCE, Madame Barbara SARANDAO, Madame Viviane PERRIN, Monsieur Jérémie PINTO, Monsieur Guy SOUVIGNY, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	
---	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>20 25SGADP0248</p>	<p>Subventions 2026 - Développement durable</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités pour un montant total de 53 250 euros. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 53 (dont 9 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Madame Evelyne COUILLOT, Monsieur Bernard FREDON, Monsieur Jean GIRARDON, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Monsieur Guy SOUVIGNY, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	<p>David MARTI</p>

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
21 25SGADP0249	<p>Subventions 2026 - Economie solidaire</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités pour un montant total de 40 000 euros. - D'inscrire au Budget 2026 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds d'intervention, représentant un montant total de 600 225 euros et devant faire l'objet d'une délibération spécifique. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 44 (dont 4 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Madame Jocelyne BLONDEAU, Monsieur Yohann CASSIER, Monsieur Eric COMMEAU, Monsieur Christophe DUMONT, Monsieur Sébastien GANE, Madame Séverine GIRARD-LELEU, Monsieur Christian GRAND, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Didier LAUBERAT, Madame Chantal LEBEAU, Madame Monique LODDO, Monsieur David MARTI, Madame Jeanne-Danièle PICARD, Monsieur Laurent SELVEZ, Monsieur Guy SOUVIGNY, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	Evelyne COUILLEROT

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
22 25SGADP0250	<p>Subventions 2026 – Economie</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités pour un montant total de 71 500 euros. - D'inscrire au Budget 2026 les subventions supérieures à 23 000 €, représentant un montant total de 290 000 euros et devant faire l'objet d'une délibération spécifique. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 52 (dont 7 pouvoirs)</p>	Evelyne COUILLEROT

	Observations : Etant précisé que Monsieur Bernard DURAND, Monsieur Christian GRAND, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Monsieur Didier LAUBERAT et Monsieur David MARTI Monsieur Jérémy PINTO, Monsieur Philippe PRIET, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
23 25SGADP0251	<p>Subventions 2026 - Institutionnelles et Personnel communautaire</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités. - D'inscrire au Budget 2026 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds devant faire l'objet d'une délibération spécifique. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 54 (dont 8 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Monsieur Jean-Marc FRIZOT et Monsieur Sébastien GANE, Madame Montserrat REYES, Madame Christelle ROUX-AMRANE, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
24 25SGADP0252	<p>Subventions 2026 - Politique de la ville</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'inscrire au Budget 2026 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds d'intervention, représentant un total de 150 500 euros et devant faire l'objet d'une délibération spécifique. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
25 25SGADP0253	<p>Subventions 2026 - Versement d'acomptes</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De verser 25 % du montant attribué au budget primitif 2026, aux organismes figurant sur la liste jointe pour un montant total de 362 181 euros. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 26 (dont 1 pouvoir)</p> <p>Observations : Etant précisé que Monsieur Jean-Paul BAUDIN, Madame Jocelyne BLONDEAU, Monsieur Thierry BUISSON, Madame Nadège CANTIER, Monsieur Yohann CASSIER, Monsieur Michel CHARDEAU, Monsieur Eric COMMEAU, Monsieur Daniel DAUMAS, Monsieur Christophe DENIS, Monsieur Christophe DUMONT, Monsieur Bernard DURAND, Madame Pascale FALLOURD, Monsieur Sébastien GANE, Monsieur Jean GIRARDON, Madame Séverine GIRARD-LELEU, Monsieur Cyril GOMET, Monsieur Christian GRAND, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Jean-François JAUNET, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Monsieur Didier LAUBERAT, Madame Frédérique LEMOINE, Madame Monique LODDO, Monsieur Marc MAILLIOT, Monsieur David MARTI, Madame Laetitia MARTINEZ, Madame Stéphanie MICHELOT-LUQUET, Monsieur Guy MIKOLAJSKI, Madame Viviane PERRIN, Madame Jeanne-Danièle PICARD, Monsieur Jérémie PINTO, Monsieur Philippe PRIET, Monsieur Enio SALCE, Madame Barbara SARANDAO, Monsieur Laurent SELVEZ, Monsieur Guy SOUVIGNY, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	Evelyne COUILLEROT

DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1 25SGADP0254	<p>LE CREUSOT - Travaux d'aménagement de la Place Schneider - Autorisation de signature d'une modification n°2 au marché 2403702PAP - Eclairage public</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer une modification n°2 au marché 2403702PAP conclu avec la société BBF Réseaux à la suite de travaux complémentaires, entraînant une hausse de 16 322,65 € HT, passant ainsi le nouveau montant 	Jean-François JAUNET

	<p>du marché à 231 065,70 € HT, soit 227 278,84 € TTC et générant ainsi une hausse de 7,601 %.</p> <ul style="list-style-type: none"> - De prélever les dépenses afférentes sur les crédits inscrits sur la ligne correspondante au budget de la CUCM. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
2 25SGADP0255	<p>LE CREUSOT - Travaux d'aménagement de la Place Schneider - Autorisation de signature d'une modification n°1 au marché 2403703PAP - Espaces verts - mobilier urbain</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics, à signer une modification n°1 au marché n°2403703PAP conclu avec l'entreprise ID VERDE, à la suite de travaux complémentaires, entraînant une hausse de 17 505,60 € HT passant ainsi le nouveau montant du marché à 657 481,69 € HT, soit 788 978,03 € TTC, et générant une hausse de 2,735 %. - De prélever les dépenses afférentes sur les crédits inscrits sur la ligne correspondante au budget de la CUCM. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Jean-François JAUNET

DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
3 25SGADP0256	<p>MONTCHANIN - La Gare - Acquisition d'un terrain nu à l'ETAT</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'acquérir de l'ETAT, représenté par la société SNCF Réseau, la parcelle de terrain cadastrée section F n°125, pour une superficie de 904 m² ; 	Frédérique LEMOINE

	<ul style="list-style-type: none"> - De fixer le prix de cette acquisition à 13 200 € net ; - D'édifier sur la parcelle acquise une clôture défensive dans le délai de 6 mois et de l'entretenir jusqu'au déclassement du domaine public ferroviaire contigüe, pour protéger le domaine public ferroviaire restant ; - D'autoriser Monsieur le Président, ou l'élu ayant reçu délégation de signature, à signer l'acte authentique à intervenir, ainsi que toutes pièces afférentes à l'acte, étant précisé que les frais d'acte seront à la charge de la Communauté Urbaine ; - De prélever la dépense sur le budget correspondant. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Monsieur Fabrice VESVRES, intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1 25SGADP0257	<p>Association E.#.T Institute (CMQ-E ITIP) - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs pour l'année 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec l'association E.#.T Institute (CMQ-E ITIP) au titre de l'année 2026 ; - D'autoriser l'élu ayant délégation à signer la convention d'objectifs ; - D'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 12 000 € ; - D'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget principal pour l'année 2026. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
2 25SGADP0258	<p>Déploiement de la plateforme "Bourgogne Industrie - Synergies" - Autorisation de signature d'une convention de partenariat</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir avec l'ensemble des signataires ;- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et d'en assurer la bonne exécution ;- De verser une participation d'un montant de 13 325 euros pour l'année 2026 et de 13 065 euros pour l'année 2027 à la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropole de Bourgogne domiciliée 2 avenue de Marbotte, 21000 DIJON ;- D'imputer la dépense sur le budget correspondant. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1 25SGADP0259	<p>Politique de la ville - Bilan de l'appel à projets 2024</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De prendre acte du rapport 2024 de la politique de la ville au sein du territoire communautaire,- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à communiquer au représentant de l'Etat dans le département, ledit rapport. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Prise d'acte.</p>	David MARTI

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
2 25SGADP0260	<p>Appel à projets départemental 2026 - Approbation du projet structurant 2026 du territoire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De présenter à « l'appel à projets structurants » 2026 et 2027 du Département de Saône-et-Loire l'opération « électrification de la flotte de véhicules et adaptation des infrastructures de maintenance » qui s'élève à un montant total de 1 800 000 €. - De solliciter l'aide du Département à hauteur de 250 000 € pour ce projet. - D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents des appels à projets. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 56 (dont 9 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Madame Nadège CANTIER, Madame Evelyne COUILLORET, Monsieur Bernard DURAND, Monsieur Didier LAUBERAT, Madame Viviane PERRIN, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	Isabelle LOUIS

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1 25SGADP0261	<p>Travaux sur les réseaux assainissement et d'eau potable de la CUCM - Lot 4 : travaux réseau eau potable - Autorisation de signature d'une modification n°2 à l'accord-cadre 2300404PRP</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu disposant de la délégation en matière de marchés publics, à signer la modification numéro 2 au marché n°2300404PRP, conclu avec l'entreprise COLAS, sur la base du projet annexé et ayant pour objet de créer des prix nouveaux et d'augmenter le montant maximum des périodes 3 et 4 de 350 000 € HT, portant ainsi le montant annuel maximum à 1 050 000 € HT soit, toutes périodes confondues, à 3500 000 € HT, soit 25 d'augmentation toutes périodes confondues ; - D'imputer les dépenses afférentes sur les crédits inscrits au budget 	Jean-François JAUNET

	<p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 59 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Madame Céline JACQUET intéressée à l'affaire n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
2 25SGADP0262	<p>Travaux sur les réseaux d'eau potable et eau brute - Autorisation préalable de signature d'un accord-cadre à bons de commande sur appel d'offres ouvert</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser, à titre préalable, Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de commande publique, à signer l'accord-cadre à bons de commande, ayant pour objet les travaux sur les réseaux publics d'eau potable, d'une durée d'un an renouvelable trois fois, à intervenir avec le prestataire qui sera retenu à l'issue de la procédure, pour un montant maximal annuel de 3 000 000 € HT. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Jean-François JAUNET

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
3 25SGADP0263	<p>Eau et assainissement - Agence de l'Eau - Fixation des contrevaleurs relatives aux redevances - Année 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De fixer les contre-valeurs correspondant à la redevance pour performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif devant être répercutées sur chaque usager du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube vendu ou assaini, applicable à compter du 1^{er} janvier 2026 : 	Jean-Marc FRIZOT

	Communes du bassin de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne	Communes du bassin de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
redevance pour performance des réseaux d'eau potable (€/m ³)	0,038	0,0228
redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (€/m ³)	0,1492	0,048

- De préciser que les suppléments de prix sont facturés et encaissés auprès des usagers des services eau potable et assainissement collectif et reversées à la CUCM, conformément à la convention de mandat passée avec le délégataire et aux conventions passées avec les Syndicats des Eaux,
- D'autoriser le Président à signer tout document s'y rapportant.

Adopté : OUI

Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)

Observations : Adoption à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPOREURS
4 25SGADP0264	<p>Conseil de développement durable - Rapport annuel d'activités 2024-2025</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De prendre acte du rapport annuel du Conseil de Développement Durable pour l'année 2024-2025. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Prise d'acte.</p>	Jean-François JAUNET

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPOREURS
5 25SGADP0265	<p>ATMO Bourgogne-Franche-Comté - Versement d'une subvention - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs 2026</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver la convention d'objectifs 2026 à conclure entre la Communauté Urbaine Creusot 	David MARTI

	<p>Montceau et l'association ATMO Bourgogne-Franche-Comté ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention d'objectifs et d'en assurer la bonne exécution ; - D'autoriser le versement d'une subvention de 15 000 € à l'association ATMO Bourgogne-Franche-Comté - D'imputer les dépenses sur la ligne du budget correspondante. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 58 (dont 9 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Monsieur Bernard FREDON intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	
--	---	--

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>1 25SGADP0266</p>	<p>Délégation de service de transports urbains - Autorisation de signature de la modification n°6</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser le Président à signer la modification n°6 au contrat de Délégation de Service Public du réseau de transports urbains, conclu avec la SAS Transdev CMT annexée à la présente délibération. - D'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget annexe transport. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p>David MARTI</p>

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>2 25SGADP0267</p>	<p>Tarification multimodale TER monRéZO - Autorisation de signature de la convention avec la Région Bourgogne Franche-Comté et la SNCF</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver les termes de la convention 	<p>David MARTI</p>

	<p>multimodale TER-monRéZO à intervenir entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la SNCF et la CUCM.</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser le Président à signer la convention multimodale TER-monRéZO à intervenir entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la SNCF et la CUCM. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 58 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Madame Laetitia MARTINEZ, Monsieur Fabrice VESVRES, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
3 25SGADP0268	<p>Fonds de concours entretien des chemins ruraux - Attribution</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans le rapport ci-dessus ; - D'imputer les sommes sur le budget correspondant. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 10 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p>Yohann CASSIER</p>

La séance est levée à 22h00.

Le président,
David MARTI

